

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7468413101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.reussir-agri72.fr/annonces-legales/details/3496686>

Cette annonce a été mise en ligne le **7 août 2026** sur **Agri 72 Web**
Pour le département : **72 - SARTHE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Alexandre POUJADE, en date du 22 juillet 2026, à SABLE-SUR-SARTHE.

Dénomination : MP VLG.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 3 Route de la Grange, 72300 JUIGNE-SUR-SARTHE.

Objet : L'acquisition, l'administration, la vente et la gestion par location répondant au régime des Logements Locatifs Intermédiaires « LLI », et de tout bien immobilier de toute nature.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 800 euros

Cession de parts et agrément : Toute mutation entre vifs de parts sociales doit être constatée par acte authentique ou sous signature privée. Lorsque deux époux sont simultanément membres d'une société, les cessions faites par l'un d'eux à l'autre pour être valables, doivent résulter d'un acte notarié ayant acquis date certaine autrement que par le décès du cédant.

Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des ASSOCIES représentant 50% des parts sociales.

Si lors de la cession il n'y a que 2 associés, il faudra l'accord de l'autre associé..

Gérant : Madame Karen MUNOZ SALAS, demeurant 3 Route de la Grange, 72300 JUIGNE-SUR-SARTHE

La société sera immatriculée au RCS LE MANS.

Pour avis.

Le notaire

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

En partenariat avec

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David CANTARERO
Directeur de Médialex

